

## L'avortement sans délai... C'est chose faite

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 03 août 2020

*En pleine nuit, les députés ont voté un amendement gravissime, instaurant de fait la possibilité de réaliser des avortements jusqu'au terme : ils ont introduit comme cause possible à une IMG (Intervention Médicale de Grossesse, possible sans limite de date) la "détresse psycho-sociale", une formule délibérément floue autorisant toutes les dérives.*

[Source : Boulevard Voltaire]

Tugdual Derville nous alerte et décrypte les enjeux de cette nouvelle disposition voulue par les féministes, et aggravant une fois de plus la situation des personnes les plus fragiles au lieu de les protéger.

### **Les députés viennent d'adopter une disposition permettant d'avorter jusqu'au terme de la grossesse au motif de la « détresse psychosociale ». Faut-il craindre la subjectivité ou le flou de ce critère ?**

C'est précisément le but de cette mesure. Dans les faits, une détresse est invérifiable. C'est ce qui a généré une banalisation de « l'IVG », même si elle était officiellement soumise à un critère de détresse. Cet avortement désormais « de droit » étant cependant limité par un délai légal, il y a eu cette idée d'étendre l'interruption médicale de grossesse (IMG) à des critères qui ne sont plus liés à des éléments de santé graves pour le fœtus, mais simplement à la « détresse psychosociale ». C'est un alibi trouvé par le législateur pour dissoudre la question du délai et permettre des avortements très tardifs. C'est là qu'il y a un énorme piège. Bien souvent, le délai légal protège de l'avortement une femme enceinte fragilisée par des pressions conjugales, familiales, sociales, médicales, etc. La détresse qui devrait être un motif de protection et d'accueil risque de devenir une justification pour expédier le « problème » en l'effaçant.

### **Quelle idéologie se cache derrière ce vote ?**

Cette mesure était réclamée par un lobby de féministes idéologiques qui estiment que les femmes ne seront pleinement égales des hommes que lorsqu'elles auront la liberté d'avorter sans délai et sans avoir à se justifier, jusqu'au terme de la grossesse. En France, depuis des années, la Délégation aux droits des femmes est une fourmilière de déstructuration de la spécificité féminine. Son idéologie vise à l'indifférenciation absolue entre hommes et femmes : toute différence est « domination masculine » ; la lutte des classes est ainsi transposée ; selon elles, tant que les femmes ne se sont pas libérées de la contrainte de l'enfantement, il n'y aura pas d'égalité.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

<https://www.bvoltaire.fr/tugdual-derville-cest-un-alibi-trouve-par-le-legislateur-pour-permettre-des-avortement>